



# ATTESTATION

NOUS ATTESTONS QUE  
**Raymond Francoeur**

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR  
**LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE**

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.

LIEU : Votre poste de travail

DATE : 2022/02/03

FORMATEUR : Annie Aubé

**Objectifs de formation :**

- Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
- Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
- Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
- Permettre l'acquisition de comportements éthiques

**Jacques Demers**, président

La FQM est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :  
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.



Nombre UEC : 0,6  
Nombre d'heures : 6



**FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**